

Le vol des vélos bleus est gratuit pour les laurentins!

Écrit par saintlaurentduvar.net
Samedi, 05 Novembre 2011 08:25

C'est en substance ce que l'on peut lire dans le magazine municipal d'octobre. En effet à la question : " Qui supporte le coût de ces vols ou dégradations de vélos?" La mairie répond : " La société Véloway supporte intégralement ce coût". Ce n'est pas une raison pour ne pas être responsable et, donc, ramener aux gares multiples ces vélos. N'oubliez pas que [des amendes sont prévues pour ceux qui désireraient en voler un](#)

.